

### TRANSACTION DE BIENS IMMOBILIERS

Hors garages

Prix de vente	Honoraires TTC EUROS	TVA 20% (1) EUROS	HONO HT EUROS
<b>De 0 à 75 999 euros</b>	Forfait : 6000	1 000	5 000
<b>De 76 000 à 133 000 euros</b>	Forfait : 8000	1 333,34	6 666,66
<b>De 133 001 euros à 999 999 euros</b>	6% TTC calculé sur le prix de vente		
<b>Au-delà de 999 999 euros</b>	5% TTC calculé sur le prix de vente		

### TRANSACTION DE GARAGES

	HONORAIRES TTC EUROS	TVA 20% (1) EUROS	HONO HT EUROS
<b>FORFAIT</b>	1 500	250	1 250

### ESTIMATIONS

Réalisation d'estimations écrites	HONORAIRES TTC EUROS	TVA 20% (1) EUROS	HONO HT EUROS
<b>FORFAIT</b>	250	41,67	208,33

Honoraires à la charge des m (1) TVA au taux en vigueur

Ref 07/18

### LOCATION

Les honoraires de la location des locaux d'habitation meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixes par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

#### POUR LES SECTEURS DES AGENCES DU CHABLAIS, ANNEMASSE, GAILLARD

#### TARIF INDIVIDUEL A LA CHARGE DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR

	De 0 à 40 m <sup>2</sup>	De 41 m <sup>2</sup> à 80 m <sup>2</sup>	81 m <sup>2</sup> et plus
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire	10 € TTC (2)/m <sup>2</sup>	8 € TTC (2)/m <sup>2</sup>	5 € TTC(2)/m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux **	3 € TTC (2)/m <sup>2</sup>	3 € TTC/m <sup>2</sup>	3 € TTC (2)/m <sup>2</sup>

\* dans la limite du plafond de prix TTC (2) au m<sup>2</sup> de surface habitable : 8 ou 10 €/m<sup>2</sup> selon la zone pour le locataire.

\*\* dans la limite du plafond de prix TTC (2) au m<sup>2</sup> de surface habitable : 3€/m<sup>2</sup> pour le locataire

#### HONORAIRES DIVERS TTC (2)

Rédaction avenant de bail (à la charge du demandeur)	80 euros		
Frais de renouvellement de bail (à la charge du demandeur)	110 euros		
<b>Honoraires vacation (taux horaire)</b>	<b>HT</b>	<b>TVA (1)</b>	<b>TTC (2)</b>
Présence du conseiller/gestionnaire du lundi au vendredi 9h/19h	58,33 €	11,67 €	70 €
Après 20h	125,00 €	25,00 €	150 €
Présence du directeur	166,67 €	33,33 €	200 €

(1) TVA au taux en vigueur ; (2) variable en fonction du taux de TVA. 20% février 2017

|